

OFFRE DE STAGE

Elaboration de schémas de mobilité

Service	Projets Observation Prospective de la mobilité
----------------	--

Durée	Tuteur.rice	Lieu d'exécution du stage
3 à 5 mois	Juliana Gonzalez-Villamizar / Julie Blais	Locaux du SMMAG, rue Hébert à Grenoble

Contexte

Créé en 2020, le SMMAG est composé de 3 EPCI (Grenoble-Alpes Métropole, la Communauté de communes « Le Grésivaudan » et la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais), ainsi que du Département de l'Isère. Il exerce les missions d'autorité organisatrice de la mobilité sur les territoires de la Métropole et du Grésivaudan, et porte les enjeux stratégiques de mobilités tous modes sur l'ensemble du territoire de l'aire grenobloise.

Au sein du SMMAG, le service Projets Observation Prospective assure la conduite des grands projets dont le SMMAG porte la maîtrise d'ouvrage (infrastructures de transports en commun en site propre, transport par câble, pôles d'échanges multimodaux, liaisons cyclables...), l'élaboration et le suivi des documents de planification (Plan de Mobilité, schémas directeurs, articulation urbanisme-transport-environnement), ainsi que des missions d'observation et d'enquêtes. Le service POP est composé de 21 agents, répartis dans 2 unités (Unité Projets et Unité Observation & Evaluation) et une cellule appelée « cellule planification ».

La cellule planification du SMMAG a engagé l'élaboration de plusieurs schémas de mobilité qui contribuent à l'exercice de sa mission en tant qu'autorité organisatrice des mobilités de l'aire grenobloise. Ces démarches de planification permettent d'alimenter et de mettre en œuvre la stratégie du SMMAG en matière de développement de l'offre de mobilité, de réduction de l'impact des transports sur l'environnement et la santé, et d'accompagnement de l'évolution des pratiques des habitants.

Dans le cadre du stage en objet, deux documents de planification seront étudiés : le schéma directeur des parcs-relais et aires de covoiturage, et le micro-PDM Crolles-Brignoud.

- Schéma directeur des parcs-relais et aires de covoiturage

Le schéma directeur des parcs-relais (P+R) et aires de covoiturage, approuvé par délibération du Comité Syndical le 2 février 2023, poursuit sa phase de mise en œuvre. Il s'agit d'un document élaboré dans l'objectif d'adapter le dimensionnement des capacités de rabattement à l'évolution de la demande et aux objectifs de report vers les alternatives à l'usage individuel de la voiture à horizon 2030.

Pour atteindre ces objectifs, une série de principes stratégiques de déploiement des parcs-relais ainsi qu'un plan d'actions ont été définis sur l'ensemble du territoire du SMMAG et sont à l'heure actuelle intégrés aux projets de développement de l'intermodalité. Le SMMAG doit assurer un suivi de la mise en œuvre des actions, en veillant à coordonner les acteurs impliqués dans la réalisation de ces projets.

Le schéma directeur prévoit également un axe d'évaluation des usages liés à l'intermodalité. L'objectif de l'évaluation, en plus de suivre l'évolution des pratiques et l'effet de mesures mises en place à ce sujet, est de pouvoir adapter la politique en matière d'intermodalité du SMMAG aux besoins et enjeux du territoire. Pour faire cette évaluation, le SMMAG réalise des enquêtes de fréquentation chaque année, en prenant en compte de critères de priorisation des P+R à enquêter : évolutions de l'offre TC, ancienneté des données à disposition, nouveaux services, projets connexes...

Suite à la consolidation du schéma directeur, le SMMAG souhaite également diffuser un outil d'information pédagogique permettant de partager les principes du schéma directeur et ses modalités de mise en œuvre auprès des acteurs du territoire (élus des 123 communes du SMMAG), tous concernés par le développement de l'intermodalité. Une plaquette d'information est en cours de finalisation.

- **Micro-PDM Crolles-Brignoud**

Plusieurs projets de développement de l'offre de mobilité sont en cours autour de la polarité « Crolles-Brignoud », qui connaît un développement économique très important. Cette polarité constitue l'un des principaux pôles d'emploi du Grésivaudan et de forts enjeux sont identifiés en matière de mobilité à court et moyen terme. Afin d'accompagner ces évolutions, le SMMAG engage actuellement l'élaboration d'un micro-Plan de Mobilité spécifique, sous la dénomination de « micro-PDM Crolles-Brignoud ». La spécificité de la démarche micro-PDM réside, à la différence du PDM du SMMAG (également en cours d'élaboration), dans son échelle (secteur à projets spécifique, projets urbain, etc.) et dans l'horizon temporel de réalisation de son plan d'action (5 ans, plutôt que 10 ans).

L'objectif pour l'année en cours est de consolider un diagnostic objectif du secteur qui sera réalisé avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, et en coordination avec les acteurs concernés (EPCI, Communes).

Missions

Le stagiaire aura pour missions d'accompagner la cheffe de projet en contribuant à :

- Assurer le suivi de la mise en œuvre du schéma directeur des parcs relais et aires de covoiturage, notamment en programmant les enquêtes nécessaires et en analysant les résultats, en actualisant régulièrement les tableaux de bord d'avancement des projets, en assurant le lien avec les services du SMMAG, des EPCI membres et des Communes ;
- Finaliser et diffuser la plaquette d'information relative au schéma directeur des parcs relais et aires de covoiturage auprès de tous les acteurs concernés (Communes, EPCI voisins, membres du SMMAG, services, etc.)
- Piloter la démarche d'élaboration du micro-PDM Crolles-Brignoud, et en particulier la mise initiale (diagnostic et enjeux) réalisée avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme, en organisant les échanges techniques nécessaires avec les services de la communauté de communes du Grésivaudan, les communes concernées et les différents experts thématiques du SMMAG.

Profil requis

Diplôme(s) : Master 1 ou 2 en cours (transport, géographie, aménagement, urbanisme, sciences politiques)

Savoir-faire : Méthodes d'analyse quantitative et qualitative, sens de l'organisation, connaissance des outils SIG et tableurs Excel, capacités rédactionnelles

Savoir-être : Aisance relationnelle, rigueur et méthodologie, travail en équipe

Expérience : stages ou intérêt prononcé pour les missions de service public dans le domaine des mobilités

Informations complémentaires

Démarrage du stage : début juin 2024

Temps de travail : temps plein (35h par semaine)

Gratification : selon réglementation (4,05€/heure effective)

La Direction des Ressources Humaines de Grenoble Alpes Métropole assure pour le compte du SMMAG la gestion de son personnel. En conséquence, les candidatures sont à déposer sur :

www.grenoblealpesmetropole.fr/stages